

Nombre de membres	16
Membres présents	9
Votants	9
Exprimés	9
Oui	9
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20231011-DEL-2023-42-DE
Date de télétransmission : 12/10/2023
Date de réception préfecture : 12/10/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 4 octobre 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Sébastien MOREAU
Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-42

OBJET : FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE - PROPOSITION D'ADHÉSION

Monsieur le Président informe que FIBOIS Nouvelle-Aquitaine est une association qui fédère tous les acteurs de la filière bois et qui mène entre autre, des actions en faveur de la prescription de bois régional dans la construction et poursuit cinq objectifs : promouvoir la construction bois auprès des différents porteurs de projets ; identifier, inciter et accompagner les maîtres d'ouvrages dans leurs projets ; augmenter la part de bois et des produits régionaux dans la construction bois ; accompagner la montée en compétence des entreprises et des concepteurs ; sensibiliser un public plus large, par la réalisation d'événements (formations, animations, conférences) et la mise en réseau des acteurs.

Monsieur le Président rappelle que le PETR a initié des actions autour de la thématique des matériaux bio et géosourcés dans le cadre de la mise en œuvre de l'ACP, dispositif régional de soutien aux filières du territoire, notamment celle de la construction. Conscient des mutations en cours dans le secteur du bâtiment et des opportunités qu'elles offrent, notamment pour l'utilisation des matériaux biosourcés, le PETR a souhaité se saisir de ces questions. Ainsi, un programme d'actions pluriannuel visant à accompagner maîtres d'ouvrage et professionnels du secteur a été défini. Ces actions (formations, conférences, rencontres, etc.) visent à faciliter et développer le recours à l'utilisation des matériaux biosourcés sur le territoire, qui présentent une faible empreinte carbone et dont l'application répond à un enjeu de transition écologique et énergétique particulièrement prégnant aujourd'hui.

C'est dans ce cadre que Monsieur le Président propose d'adhérer à FIBOIS Nouvelle-Aquitaine afin de bénéficier de son accompagnement. Il précise qu'en tant que partenaire « ODEYS », le PETR bénéficie d'un prix d'adhésion remisé d'un montant de 350 € et que l'article 6281 « Concours divers » du Budget Principal 2023 du PETR dispose des crédits nécessaires.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la proposition d'adhésion à FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et autorisent le Président à signer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**